

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 17 (1969)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967 : II. Les autres communes
Autor: Sauter, Marc-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1965, 1966 ET 1967

II. LES AUTRES COMMUNES

par Marc-R. SAUTER



DANS notre dernière chronique¹ nous nous sommes limité au territoire de la Ville et commune de Genève, en annonçant le report à cette année pour ce qui concernait le reste du canton. C'est ce complément que nous présentons ici, en nous arrêtant de nouveau à l'année 1967, de manière à ce que la prochaine chronique – pour 1968-1969 – ait trait à la même période².

Nous suivons ici l'ordre géographique: A. District Rive droite; B. Rive gauche: I Secteur Arve-Lac; II secteur Rhône-Arve (chaque fois du nord-est au sud-ouest). Nous avons ajouté une mention sur une découverte monétaire faite à Valleiry en Haute-Savoie mais qui intéresse Genève.

A. RIVE DROITE

Versoix Le Bourg. Station lacustre. CNS feuille 1281 Coppet, coord. 502.160-502.350/126.200-126.450, alt. approx. 365 m. Des membres du Centre de sports sous-marins de Genève, sous la direction de M. Roger-Ch. Monney, ont repris au

¹ M.-R. SAUTER. *Chronique 1965, 1966 et 1967, I, La Ville*, dans *Genava*, n.s., t. xvi, 1968 pp. 77-108.

² Rappel: en général nous situons les endroits signalés par les coordonnées de la *Carte nationale suisse (CNS)* au 1:25 000 (plutôt que celles, plus précises, mais moins aisément accessibles au lecteur, du *Plan d'ensemble du Canton de Genève* au 1:2 500 – et non 1:25 000 comme indiqué par erreur dans notre dernière chronique, p. 78, n. 1) et l'altitude au sol.

Abréviations: AE = Archives d'Etat de Genève. – *Chronique 1964* = *Chronique des découvertes archéologiques en 1964 dans le canton de Genève*, dans *Genava* (ou, pour quelques unes: *Chronique archéologique pour...*). – M.D.G. = *Mémoires et documents Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*. – MONTANDON, *Genève, 1922* = *Genève des origines aux invasions barbares, 1922*.

Nous devons un grand tribut de reconnaissance aux responsables des Archives d'Etat, dont M. W. Zurbuchen, archiviste d'Etat, et ses collaborateurs M^{lle} C. Santschi et M. M. de

début de 1967 leurs plongées pour effectuer le repérage de l'ensemble de la station du Bronze final³. Dans ce but, ils se sont astreints à coiffer chaque pilotis d'une boîte de conserve peinte en blanc. Ils ont dépassé le chiffre de 1 300 pilotis. M. Monney a pris un certain nombre de photographies à partir d'un hélicoptère; du fait de l'état peu limpide de l'eau et de la faible dimension des balises, les images obtenues sont difficiles à transcrire. Nous espérons y parvenir. Pour l'instant nous donnons ci-dessus les coordonnées des points extrêmes de la station dont les dimensions approximatives sont de 190 × 250 m et dont la surface était de l'ordre de 55 à 60 000 m².

Vernier. Le Lignon. CNS feuille 1300 Chancy, coord. approx. 496 300/117 700, alt. env. 415 m. *Squelette de cheval.* Les vastes terrassements qui ont été effectués en vue de la construction de garages souterrains pour le grand centre commercial de la cité du Lignon ont mis au jour, en février 1965, un squelette de cheval enfoui à une profondeur d'environ 5 m, qui est apparu à la base d'un talus de travail du trax. Il semblait se trouver en plein dans la couche d'argile grise, épaisse; au-dessus de lui, de quelque 3 m, et surmontée d'env. 2 m de terre argileuse jaunâtre et d'humus. Ce n'est que par un examen minutieux du terrain entourant ce squelette — couché sur le flanc gauche et en parfaite connexion — que nous avons décelé, 0,15-0,20 m au-dessous, quelques infimes fragments de briques, et reconnu l'amorce de la paroi de la fosse d'inhumation. Il ne peut donc s'agir que d'un squelette de cheval domestique d'âge romain ou plus récent encore. La présence de la sole cornée des sabots et, dans le thorax, d'un dépôt végétal, pourrait faire penser à un ensevelissement très récent, si la grande épaisseur d'argile grise compacte et humide ne pouvait expliquer une conservation exceptionnelle de matière organique⁴.

Satigny. En Mornex. Villa romaine. CNS feuille 1300 Chancy, coord. env. 489 830/119 660, alt. 463 m. Depuis longtemps on récoltait des tuiles et d'autres débris dénotant la présence d'une construction d'époque romaine dans les champs encadrés de trois côtés par les Grands-Bois qui dominent la rive gauche de l'Allondon et du quatrième par les dernières vignes étagées au nord-ouest de la crête du Mandement, entre Peissy et Chouilly. Dans sa chronique sur les découvertes archéolo-

Tribolet, archivistes d'Etat adjoints, ainsi qu'à M. L. Binz, directeur de recherches et chargé de cours; nous avons en toute occasion trouvé auprès d'eux aide et conseil.

Nous tenons aussi à remercier M. N. Dürr, conservateur en chef au Musée d'art et d'histoire et responsable du Cabinet de numismatique de ce musée, qui détermine les monnaies que nous soumettons à sa sagacité.

³ L. BLONDEL, *Chronique 1958-1959*, dans *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, p. 45. — ID. et M.-R. SAUTER, *Chronique 1962-1963*, id. t. XII, 1964, pp. 5-6 (les coordonnées indiquées doivent être remplacées par celles que nous donnons ici). — *La Suisse*, 23 mars 1967. — La distance du rivage au pilotis le plus proche est d'env. 150 m.

⁴ La partie antérieure de ce squelette est déposée à l'Institut d'Anthropologie.



Fig. 1. Satigny – Mornex. Villa romaine. Les deux étages de l'hypocauste des thermes (photo Ch. Bonnet).

giques de 1953⁵ L. Blondel mentionnait ce fait et en concluait que ces débris révélaient «les traces d'une villa romaine avec dépendances agricoles». Il reconnaissait, dans les débris extraits du sol par la charrue et déversés près du ravin voisin, des éléments de construction et de la céramique du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C. Il soulignait l'intérêt qu'offrirait des sondages en ce lieu. Son vœu a été accompli depuis 1965 par un groupe d'amateurs d'archéologie (le «Groupe de Mornex») ⁶, qui ont dégagé, au cours de trois campagnes de fouilles, une partie substantielle de thermes appartenant de toute évidence à une *villa rustica*.

Le lieu-dit En Mornex (ou Béveuses selon la CNS) est un terrain plat situé à quelque 1300 m au nord-ouest du village de Peissy et à 700 m au sud-est de la

⁵ L. BLONDEL, *Chronique 1953*, dans *Genava*, n.s., t. II, 1954, pp. 209-210. Son attention avait été attirée sur ce site par M. Max Amberger. Nous avons reçu en 1966 le même genre d'information de M. H. Albert, qui a vu en outre une assez grande quantité de tuiles dans les vignes proches.

⁶ Les principaux membres de ce groupe sont MM. Ch. Bonnet, R. Jourdan, D. Paunier et S. Voegeli. Ils ont été plus ou moins régulièrement aidés par des élèves du Cycle d'orientation et d'autres personnes. Ce groupe a bénéficié depuis 1966 d'une petite subvention officielle annuelle.

jonction de l'Allemagne et de l'Allondon (qui marque ici la frontière franco-suisse) ⁷.

Grâce à l'intervention bénévole du Laboratoire de Géophysique de l'Université de Lausanne (professeur C. Meyer de Stadelhofen), qui établit sur la moitié du terrain libre une carte des valeurs des résistivités apparentes, il fut possible de commencer les sondages à l'endroit qui se révélait devoir contenir à une faible profondeur des fondations intéressantes.

Il est prévu de faire paraître une relation préliminaire sur les découvertes faites jusqu'ici. Nous nous contenterons donc de les résumer d'après les rapports annuels précis que nous avons reçus. Après les trois campagnes de 1965, 1966 et 1967, c'est une surface de 112 m² qui a pu être mise en évidence au niveau des fondations romaines, soit au minimum à 0,60 m de profondeur. Il est apparu le sol d'un hypocauste, dont la plus grande partie des pilettes avaient disparu; toutefois grâce à un phénomène d'humidité rémanente après une pluie leur trace s'est révélée de manière très claire. Ce sol fait de grandes *tegulae* est fixé dans une dalle de béton déposée sur une double épaisseur de carreaux de dallage de 0,04 m d'épaisseur séparés par un lit de mortier épais de 0,03 m. Cet ensemble ne repose pas sur le sol naturel mais sur une sorte de radier fait de grossiers cubes de pierre (de 0,14 à 0,18 m de côté) espacés de quelques cm et laissant entre eux des vides; localement il y avait aussi des amas de gros galets. Ils avaient été placés sur un sol inférieur de grandes *tegulae* soigneusement jointoyées et fixées dans une dalle de béton qui elle reposait sur la terre. Il y a une différence de 0,40 m env. entre les deux sols de *tegulae*. Il se peut que l'humidité du terrain ait rendu nécessaire l'abandon du premier sol (où se distinguent aussi la trace des pilettes) et sa surélévation, l'écartement des pierres intermédiaires ayant permis un drainage (fig. 1).

Il a été possible de mettre au jour l'entrée du *praefurnium*, faite de trois blocs de molasse, et plusieurs murs dont l'un, percé de deux orifices, représente vraisemblablement la séparation du *caldarium* et du *tepidarium* ⁸. Un mur extérieur a pu être suivi sur plus de 12 m.

Les objets n'ont pas été très nombreux; cela peut s'expliquer par l'action répétée des labours, qui ont fait remonter en surface les matériaux meubles. On peut cependant signaler, à côté des fragments de grandes tuiles, de dalles de calcaire poli, de débris de struc blanc et d'enduits rouge violacé, des morceaux de tuyaux de plomb, de menus objets en fer (lames, anneau, clous et crampons) et en bronze, (des monnaies de Vespasien et Domitien), enfin de la céramique relevant des types traditionnels dans la région genevoise: tessons de marmites, de récipients en *terra nigra*, de cruches en pâte claire, de vases à couverture noire ou

⁷ Parcelle 6064 appartenant à M. Jean Dugerdil.

⁸ Il y a un décalage stratigraphique entre ces deux pièces, ce qui est inhabituel.

plus ou moins claire, d'imitation de sigillée, enfin un tesson de sigillée de Lezoux. L'ensemble confirme la durée fixée par L. Blondel (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)⁹.

La découverte des thermes de la villa de Mornex augmente heureusement la très faible densité des constructions romaines connues dans le secteur du canton compris entre le Rhône et le Pays de Gex. Il faut espérer que les fouilleurs pourront mettre au jour la villa elle-même. D'autres sites nécessiteraient une exploration sur le seul territoire de la commune de Satigny. R. Montandon notait en 1922 un moulin en lave à Satigny même et des monnaies à Choully¹⁰; L. Blondel signalait, d'après M. A. Jayet, la découverte de débris romains (tuiles, céramique) au lieu-dit autrefois En Vallières, au nord du nant du Châtelet et immédiatement à l'ouest de la route de Satigny à Russin¹¹. Dans les vignes entre Peissy et Mornex se trouve le lieu-dit Tuilières, révélateur, sans compter les noms mêmes de Satigny, de Choully, de Bourdigny, etc., évocateurs d'établissements romains.

Satigny. Bourdigny-Dessous. Ancienne chapelle. CNS feuille 1300 Chancy, coord. 491 840/120 030, alt. env. 453 m. L'ancienne chapelle de Bourdigny, dont la première mention (1153) atteste l'attribution au prieuré de Saint-Jean de Genève¹², n'a jamais fait l'objet de recherches systématiques. Désaffectée au début du XIX^e siècle elle a connu divers usages – dont celui de fruitière – avant d'être destinée par son dernier propriétaire, M. Ch.-P. Vulliez, à subir d'importantes transformations en vue de servir de maison d'habitation. Grâce à l'architecte, M. Roger Zufferey, nous avons pu, avec l'autorisation du propriétaire et l'aide de M. Marcel Delèze, entrepreneur à Satigny, procéder à quelques rapides sondages au début de mars 1967¹³ (fig. 2).

Le sol de l'église avait déjà été abaissé autrefois assez profondément de manière à permettre l'installation d'un premier étage¹⁴. Cela explique que certains des squelettes des sépultures que nous avons découvertes se soient trouvés à faible profondeur. Nous n'avons pas décelé de fondations de murs autres que ceux de l'édifice actuel. Par contre la mise à nu de l'appareil des parois a dégagé une piscine liturgique gothique, logée dans la partie du mur nord-est comprise entre l'angle

⁹ Les travaux ont repris en 1968, mais ont été freinés par l'obligation de s'occuper des fouilles de sauvetage de l'important ensemble de fondations romaines destinées à être détruite par des terrassements au lieu-dit en Saule à Bernex. Nous parlerons des deux opérations et de leurs résultats dans notre prochaine chronique.

¹⁰ R. MONTANDON, *Genève, 1922*, pp. 170 et 247.

¹¹ L. BLONDEL, *Chronique 1946*, dans *Genava*, t. xxv, 1947, pp. 21 (fig. 3 B) – 23. Localisation: coord. approx. 490.320/117.640, alt. env. 423 m; c'est à 2 km au SSE de Mornex.

¹² Régeste genevois, 1866, n° 331.

¹³ Nous remercions ces personnes de leur compréhension. Nous avons été aidés pour la fouille des squelettes par M^{me} Petrovic, archéologue, bibliothécaire, et M. P. Chatelard, assistant à l'Institut d'Anthropologie, ainsi que par plusieurs étudiantes. – *Tribune de Genève*, 26 avril 1967, p. 5.

¹⁴ La surface du sol ainsi obtenue se trouvait à env. 1 m au-dessous du niveau du seuil de la porte nord-ouest.

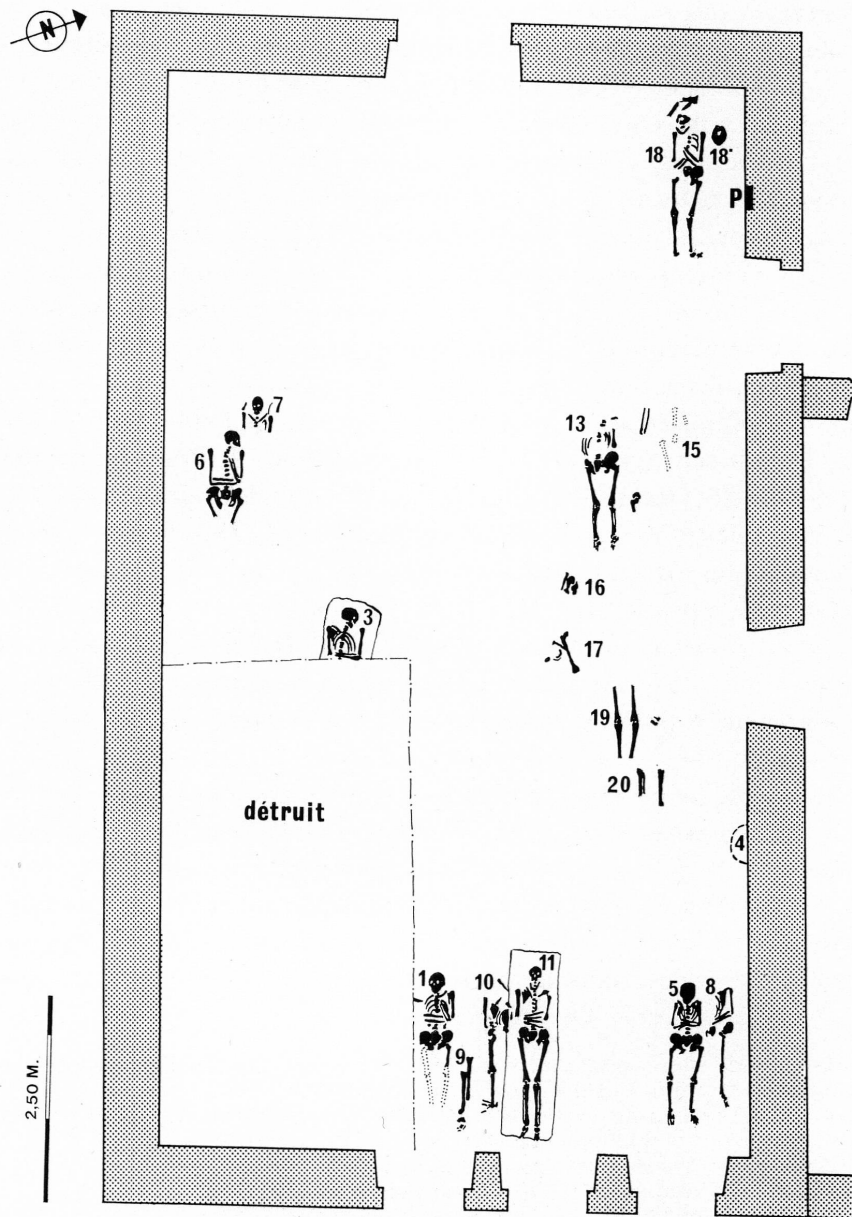


Fig. 2. Satigny-Bourdigny-Dessous. Plan de l'ancienne chapelle avec les sépultures. P, emplacement de la piscine liturgique. Ech. 1:100.

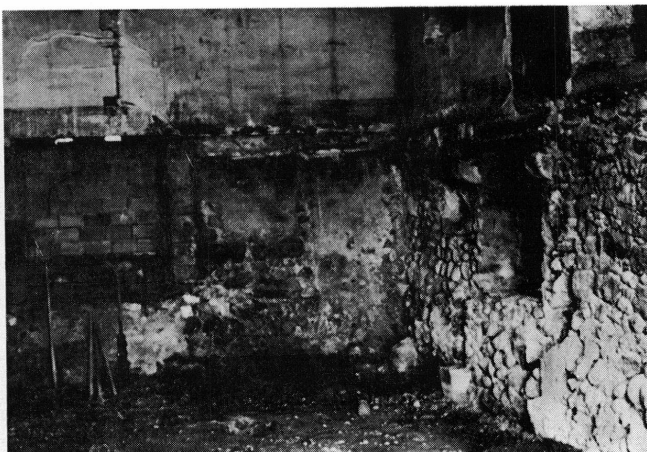


Fig. 3 et 4. Satigny-Bourdigny-Dessous. Ancienne chapelle.

3. Vue d'ensemble de l'angle nord pendant les travaux. A gauche l'ancienne porte d'entrée, murée; à droite la piscine liturgique et une fenêtre d'époque tardive.
4. La piscine liturgique (4, Photo P. Châtelard).

nord et la fenêtre (P du plan fig. 2; fig. 3 et 4); elle était construite assez grossièrement d'un fond de molasse gris bleu et d'un arc en accolade fait de briques et de cailloux, et modelé par un revêtement de plâtre. On peut s'étonner de la situation de cet élément au nord de l'église, alors qu'il devrait se trouver à l'autre extrémité, près de l'emplacement de l'autel.

Sépultures. On a pu constater la présence d'une vingtaine de squelettes plus ou moins bien conservés, et inégalement répartis¹⁵. Ceux qui étaient encore dans leur position originelle gisaient sur le dos, les avant-bras généralement croisés sur le ventre. L'orientation est celle de l'axe longitudinal de l'église (ouest-nord-ouest/est-sud-est, tête à l'ouest-nord-ouest). La chronologie de ces sépultures est très difficile à établir. En effet nous avons la preuve que tel squelette a été en partie détruit lors du creusement d'une fosse d'inhumation plus récente, dont le sujet gît un peu plus bas que lui. En outre la plupart n'avaient aucun objet sur eux ou dans leur tombe, ou des objets indéfinissables (p. ex. des fragments de fer très oxydé). Signalons toutefois quelques particularités dignes d'intérêt.

Le squelette n° 1 (homme de plus de 50 ans) présentait immédiatement sous l'avant-bras gauche replié à angle droit, trois objets en fer qui doivent avoir décoré

¹⁵ Une surface d'env. 6 × 3 m, représentant près du quart sud de la chapelle, avait été creusée avant que nous en soyons averti. Cela explique l'absence de sépulture dans ce secteur du plan de la fig. 2.

la ceinture. N'ayant pas encore pu les faire restaurer nous n'en distinguons pas assez les caractères pour pouvoir les dater. Du squelette n° 10 (masculin adulte) il ne restait plus que la moitié droite (mêlée aux ossements d'un autre sujet); l'autre moitié avait en effet été détruite lors de l'ensevelissement du n° 11. Cette perturbation enlève beaucoup de sa signification à la trouvaille, à côté du fémur, de fragments informes de bronze, et surtout, dans la terre encaissante, d'une monnaie en bronze: imitation de l'Agnel d'or du règne de Louis X le Hutin (1314-1316). Il n'est en effet pas possible de décider si cette monnaie était en relation avec cette sépulture.

Le squelette n° 6 (masculin de plus de 50 ans) est bien plus récent; sa datation pose même une question embarrassante. En effet on a recueilli près du haut du cou et sur l'épaule gauche plusieurs petits crochets en cuivre ou laiton de type moderne; or il est difficile d'admettre que cet homme ait été inhumé à l'intérieur du bâtiment après sa désaffectation à la fin du XVIII^e siècle. Nous n'avons pas encore pu poser à un spécialiste de l'histoire du costume la question de l'époque d'invention de ce type de crochets. Avec eux il y avait un fragment d'épingle en bronze (de linceul?), un petit disque et un fragment d'anneau plat en bronze et trois morceaux de fer très oxydés.

L'ancienne église de Bourdigny a reçu une nouvelle physionomie. Il eût fallu pouvoir, là comme à Cartigny, mieux profiter que ce ne fut possible des travaux de transformation pour en étudier et en fouiller l'intérieur. Il reste très probablement encore des sépultures plus profondément enfouies. L'ensemble extérieur garde heureusement le souvenir du rôle premier du bâtiment, grâce à son architecture générale et surtout à son clocher typique. On trouve une image allusive mais intéressante du temps où il était encore une église en usage, sous la forme d'un croquis inattendu sur un plan de 1688 (fig. 5)¹⁶.

Rappelons qu'à part l'indication de 1153 l'église de Bourdigny est mentionnée à l'occasion de visites épiscopales en 1411 et en 1481-1482¹⁷.

¹⁶ AE, cadastre B 3. *Plan de la campagne 1685-1689. Plan des villages et territoires de Bourdignin, Chouilly et Satigny 1688*, fol. 21. L'église est orientée à l'envers. On y voit le clocher à arc et même la cloche. Mais il n'y a qu'un arc au lieu des deux qui le composent actuellement; faut-il accorder une valeur documentaire aussi précise à ce dessin? Rappelons que ce type de clocher (du XV^e siècle en tout cas) ne subsiste plus, dans le canton, que dans deux autres localités de la commune de Satigny: Peissy (Peicy) et Peney. Il a été classé avec le bâtiment comme monument historique en 1956, y compris la cloche, qui date de 1726. P. BERTRAND, *Inventaire des monuments et sites classés dans le canton de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. V, 1957, pp. 80-81 (n° 125). — L. BLONDEL, *Chronique 1958 et 1959*, dans *Genava* n.s., t. VIII, 1960, p. 58. — Sur la cloche: A. CAHORN, *Les cloches du canton de Genève*, dans *Genava*, t. II, 1924, p. 156 (n° 40).

¹⁷ *Visite épiscopale de 1411*, fol. 80: Le curé est Richard de Vulpion; le chœur et les vitraux doivent être réparés. — *Visite épiscopale de 1481-1482*, fol. 60. Il y est prescrit la réfection des fonds baptismaux; le caveau du Saint-Esprit du côté nord menace ruine: *Casale seu cysternam confratrie S[an]c[t]i Sp[irit]us a parte boree minatur ruinam.*

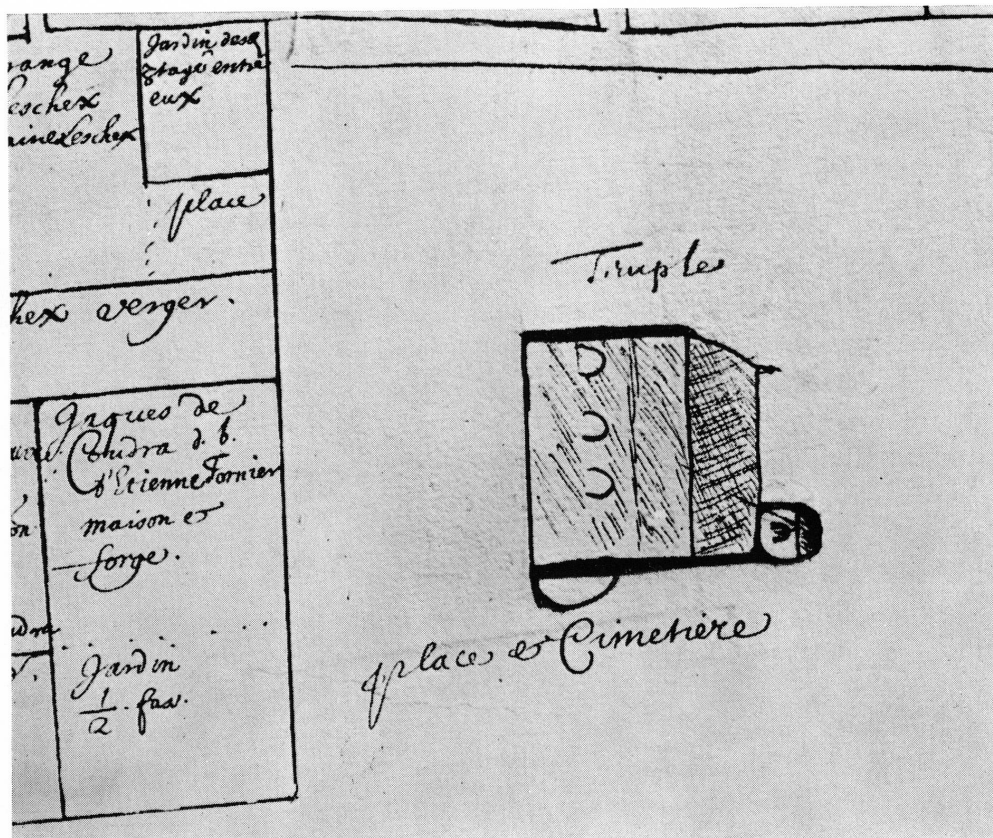


Fig. 5. Satigny-Bourdigny-Dessous. Plan cadastral de 1688.
Croquis de l'ancienne chapelle. Le « levant » est à droite.

La Réforme ne modifie pas la fonction de l'église qui devient une succursale du temple de Satigny (à la paroisse duquel Bourdigny se rattache) d'abord pour les cultes puis seulement pour le catéchisme et l'école. Devenue bien communal à la Révolution elle passe à un groupe d'habitants du village, qui l'utiliseront dès le début du XIX^e siècle en fruitière, avant que le bâtiment transformé par l'ouverture de fenêtres et de portes devienne une porcherie puis une maison d'habitation avec un étage.

Satigny-Russin (di. Rive gauche). *Pont du Châtelet*. CNS feuille 1300 Chancy, coord. 490.600/117.500, alt. 392 m. Le pont massif du XVIII^e siècle qui, franchissant le nant du Châtelet à 250 m à l'est et en aval de l'actuelle route de La Plaine, constituait la principale construction de la route du Mandement, a paru à la Commission des Monuments et des Sites digne d'être restauré, et elle a obtenu que des travaux de réfection lui redonnent son aspect et sa solidité premières.

La route qui l'empruntait venait non de Satigny, comme aujourd'hui, mais de Peney¹⁸.

B. RIVE GAUCHE

1. Secteur Arve-lac

Hermance. Bourg-Dessus. CNS feuille 1281 Coppet, coord. 508.140/128.400, alt. env. 400 m. En creusant dans la propriété de M. Gottret qui jouxte à l'est la rue du Levant on a découvert en février 1965 les débris d'un squelette humain, probablement masculin. Il ne nous a pas été possible de savoir dans quelles conditions il se trouvait. Il est impossible d'estimer son degré d'ancienneté, qui ne doit cependant pas remonter plus haut que le moyen âge¹⁹.

Anières (di. Rive gauche). Chevrens, lieu dit Les Féclets. CNS feuille 1281, Coppet, coord. 507.200/126.030, alt. env. 422 m.

En septembre 1967, appelé par M. Daniel Chollet,²⁰ agriculteur à Chevrens, nous avons pu examiner une sépulture qu'il avait découverte en labourant la parcelle n° 3997 jouxtant au nord le petit bois recouvrant d'anciennes gravières à quelque 150 m à l'ouest du chemin qui mène de la route de Chevrens au pont de la Golette et à quelque 370 m de l'Hermance; la tombe se trouvait presque sur la ligne N-S joignant les deux poteaux téléphoniques en traversant obliquement le champ, à env. 7 m du poteau nord.

Cette sépulture, que nous avons pu fouiller tranquillement avec M. J.-P. Mermoud, n'était pas profondément enfouie; le sommet des dalles verticales n'était qu'à quelque 0,40 m de la surface du champ labouré. C'est une tombe à dalles de 1,82 m de longueur et de 0,41 de largeur à la tête et 0,25 au pied (dimensions internes). La dalle verticale la plus haute avait 0,33 m au-dessus du sol pavé de dallettes en pierre schisteuse verdâtre. Chacune des parois latérales était faite de 3 dalles, en pierre schisteuse, une quatrième renforçant extérieurement le côté droit. Le plan de la tombe est irrégulier du fait d'un affaissement ancien de la dalle médiane droite. Seule une petite dalle de la couverture subsistait, la plus grande ayant été enlevée par la charrue. L'orientation de la tombe est nord-ouest (côté tête) – sud-est, plus exactement son axe est orienté 30° N (fig. 6).

¹⁸ *Tribune de Genève*, 21-22 août 1965, p. 5. — Th. FOEX, *Routes et chemins du Canton au XVIII^e siècle*. AE, plans et cartes en rouleaux, 43.

¹⁹ Nous remercions M. J.-F. Kister, à Genève, de nous avoir signalé cette trouvaille et d'avoir déposé les ossements à l'Institut d'Anthropologie, où ils ont reçu la cote 1965 - 22.

²⁰ Nous remercions M. D. Chollet de nous avoir averti de sa découverte, ainsi que de son obligeance à nous laisser effectuer la fouille nécessaire.

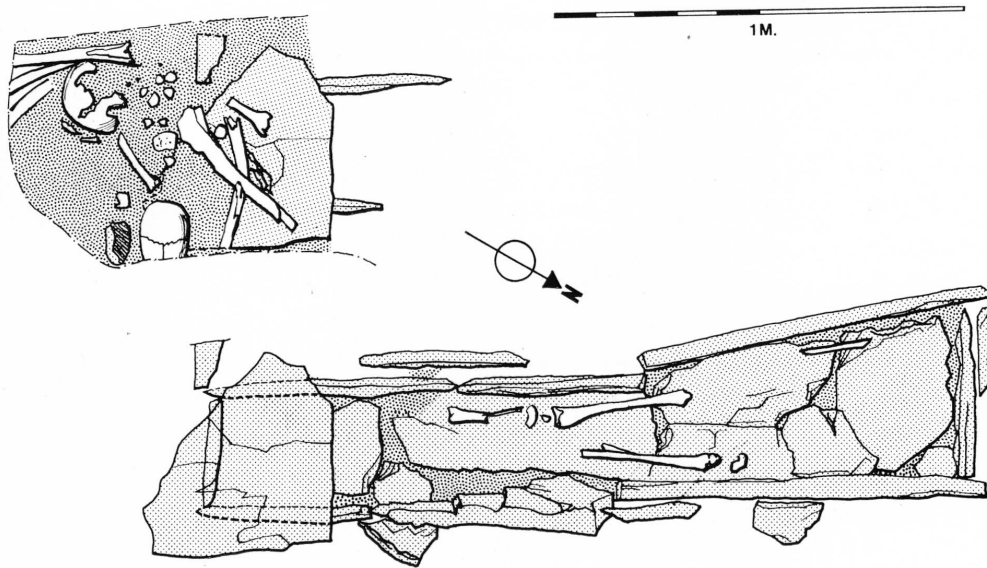


Fig. 6. Anières-Chevrens. Plan de la tombe à dalles.
En haut l'amas d'ossements sur l'extrémité sud-ouest de la sépulture. Ech. 1:20.

Le contenu de la sépulture était décevant. Seuls s'y trouvaient encore quelques os très endommagés d'un enfant d'une dizaine d'années occupant les deux tiers du côté nord. Il n'y avait pas trace de mobilier funéraire. Par ailleurs, il y avait, sur la dalle de couverture encore en place et immédiatement à côté, un amas d'ossements humains en désordre, parmi lesquels les restes de deux crânes, dont celui d'un enfant.

L'intérêt principal de cette tombe réside dans le fait qu'elle appartient au vaste cimetière antique fouillé déjà à plusieurs reprises, et qui semble s'être étalé sur plusieurs siècles. C'est en effet en cet endroit, sur un terrain qui appartenait alors à M. Dupont, que B. Reber a, de 1901 à 1906, pratiqué des fouilles sommaires, dont il ne reste que la description qu'il en a donnée en 1917²¹ et les objets conservés au Musée d'art et d'histoire. Selon son habitude cet auteur ne donne aucune indication précise sur la situation topographique de ses découvertes. En 1908-1909 c'est au tour d'A. Cartier de fouiller 11 sépultures dont après sa mort W. Deonna publiera la description que son prédécesseur n'avait pas eu le temps de terminer²². Le plan de Cartier ne présente malheureusement aucune référence topographique.

²¹ B. REBER, *Le cimetière gallo-romain de Chevrens*, dans *Indicateur d'Antiquités suisses*, N.F. XXI, 1919, pp. 79-84. Cet article illustré reprend ce que l'auteur a publié à ce sujet antérieurement. — R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 169.

²² A. CARTIER, *Le cimetière gallo-romain de Chevrens*, dans *Indic. d'Ant. suisses*, N.F., XXVII, 1925, pp. 16-26.

Il semble que les tombes examinées par ces deux archéologues se situaient dans la gravière actuellement boisée qui jouxte au sud le champ où est apparue celle dont nous parlons.

Or il s'agissait là de sépultures en pleine terre orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est, et occupées par des squelettes allongés accompagnés pour la plupart d'un mobilier funéraire (céramique, bracelets en bronze, monnaies) qui les date de l'époque romaine ²³.

Reber a mentionné en 1901 ²⁴ le fait que quelques années auparavant on aurait découvert, en arrachant un vieux noyer sur le terrain appartenant à M. Dupont, deux tombeaux « entourés et couverts de grandes dalles »; Cartier ²⁵ relève qu'au témoignage du propriétaire il y avait trois tombes et que, contrairement à ce que dit Reber, celles-ci ne contenaient aucun objet. Il est regrettable que l'on n'en connaisse pas l'emplacement, pour le mettre en rapport avec la tombe de 1967. Reber se contente de dire que les sépultures à dalles se trouvaient « plus près de Chevrens » que la gravière; cela permet de supposer qu'elles ne devaient pas être éloignées de la nôtre.

L'absence de mobilier ne nous permet pas de dater cette dernière, sinon pour la situer entre le v^e et le viii^e siècle. Ce n'est pas le moindre intérêt du cimetière de Chevrens que sa longue durée. En effet les tombes romaines semblent s'étager de la fin du i^{er} ou du début du ii^e au début du v^e siècle apr. J.-C. ²⁶. La liaison avec les tombes à dalles est donc facile; on peut penser qu'il n'a pas dû y avoir de hiatus dans l'occupation du sol de ce coin de terre.

On ne sait malheureusement pas où se situait l'agglomération qui correspond à la nécropole. Il est peu probable qu'on puisse mettre celle-ci en relation avec le site romain de Corsier, où existait une riche villa ²⁷. Les recherches n'ont pas été assez systématiquement poussées dans cette région du canton pour qu'on puisse se prononcer mieux sur la densité des villages pendant les premiers siècles de notre ère. La présence, à 1 km au sud-est du cimetière de Chevrens, de la route romaine qui menait de Genève à Douvaine ²⁸ puis vers le Valais a dû jouer un rôle dans l'installation et le développement des colons dans cette région.

²³ Un crâne (n° 1942-55) à l'Institut d'Anthropologie de l'Université aurait été découvert à Chevrens en 1942. On ne sait rien des conditions de la trouvaille. Les restes de plusieurs squelettes ont été conservés au Muséum d'histoire naturelle (déposés temporairement au même Institut); ils proviennent des fouilles de Cartier. A. VOSS, *Recherches d'anthropologie historique sur la population de Genève au moyen âge et celle de l'ensemble de la Suisse romande à l'âge du fer et à l'époque romaine*. Thèse Genève, 1950, et dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, Genève, 14, 1949, p. 132.

²⁴ B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, p. 204.

²⁵ A. CARTIER, *op. cit.*, p. 19, n. 2

²⁶ C'est par erreur que R. MONTANDON, *op. cit.*, p. 169, fait état, d'après B. REBER 1919, de sépultures de La Tène à Chevrens.

²⁷ Bibliographie dans R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 171.

²⁸ L. BLONDEL, *La route romaine de la rive gauche du lac : de Genève à Veigy*, dans *Genava*, n.s., t. xvii, 1939, pp. 63-73.

Collonge-Bellerive. Collonge. CNS, feuille 1281 Coppet, coord. 504.750/123.080, alt. 402 m. *Débris romains.* En avril 1965 nous avons été averti du fait que de la terre transportée à Jussy et provenant du terrassement pour la nouvelle annexe à l'extrémité ouest de l'école de Collonge, contenait de nombreux tuileaux romains. Plus rien n'était visible lorsque nous nous sommes rendu sur place, sinon quelques autres débris de tuiles. Il est à souhaiter qu'en cas de nouveau terrassement en cet endroit on puisse procéder à des sondages archéologiques.

On a déjà signalé des vestiges d'époque romaine à 350 m env. à l'est-sud-est de là, en un lieu-dit Sur la Ville, au nom significatif, et où en 1946 des travaux de drainage ont coupé un mur isolé ²⁹.

Château de Bellerive. Coord. 504.170/123.180, alt. 376 m. Les actuels propriétaires de ce château – le prince Sadrudin Aga Khan et sa mère la princesse Andrée – ont fêté, le 6 juillet 1966 le troisième centenaire de cet édifice, dont on sait qu'il fut construit sous la forme d'un vaste magasin de sel servant d'entrepôt à la Maison de Savoie aux portes de Genève ³⁰.

Presinge. Eglise. CNS feuille 1301 Genève, coord. 508.670/119.300, alt. 458 m. La paroisse catholique a fait procéder, en 1967, à des travaux d'assainissement des murs et de recrépissage extérieur. Ce fut l'occasion de faire quelques constatations intéressantes sur des structures anciennes de cet édifice dont l'aspect actuel, consécutif à la reconstruction partielle au milieu du XIX^e siècle, cachait la part encore attribuable aux premières étapes. Certes on savait que le chœur conservait des parties anciennes ³¹. Les travaux de 1967 ont permis de penser qu'on aurait, lors d'une transformation du chœur, à une époque inconnue, supprimé une abside. Dans les murs latéraux de l'église sont apparues des embrasures de portes, dont l'une, dans le mur nord, est cintrée. Seuls des travaux de sondage dans le sol de l'église et à l'extérieur permettraient de comprendre la signification de ces structures, dont la restauration a veillé à conserver l'apparence. Il est prévu en tout cas de chercher à mettre au jour sans trop attendre les fondations de l'abside de cet intéressant sanctuaire, sur l'histoire architecturale duquel il sera possible de revenir ³².

Chêne-Bougeries. Grange-Canal, les Arpillières. CNS feuille 1301 Genève. *Céramique sigillée paléochrétienne.* Dans l'inventaire des exemplaires de cette céramique

²⁹ L. BLONDEL. *Chronique 1946*, dans *Genava*, t. XXV, 1947, p. 23. Il faut corriger en 412 la cote 418 qui y est mentionnée.

³⁰ *Tribune de Genève*, 7 juillet 1966. – Th. FOEX, *Un épisode des relations de Genève avec la Savoie, 1666 – 1700 : le Château de Bellerive*, dans *Indicateur d'histoire Suisse* 48, 1917, pp. 61-92.

³¹ C'est la raison qui fit classer l'église comme monument historique, en 1960. P. BERTRAND, *Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève (seconde liste)*, dans *Genava*, n.s., t. X, 1962, pp. 14-15. La première mention de l'église de Presinge remonte à 1304. – *Tribune de Genève*, 18 mai 1967, p. 3.

³² N. DUNOYER, *Notice historique sur la paroisse de Presinge-Puplinge près Genève*, Saint-Maurice, 1921.

trouvés en Suisse romande, que nous avons dû nous contenter de mentionner *in extremis* dans notre dernière chronique ³³, M^{me} Jacqueline Rigoir décrit « un lot de tessons conservés au Musée Borély, à Marseille, étiqueté « Les Arpillières, route de » Chêne, Genève ». Ces tessons sont entrés au Musée avec un ensemble de céramiques faisant partie de la collection Vasseur. ³⁴ » Il y a là 20 tessons appartenant à cette catégorie. M^{me} Rigoir émet les doutes les plus sérieux sur la provenance indiquée, qui lui semble découler d'un mélange d'étiquettes. Il convient donc de ne pas faire état de ces pièces, qui ne correspondent du reste à aucune trouvaille connue à l'endroit mentionné ³⁵. Ce n'est pas la première fois, remarquons-le, que la confusion naît de documents archéologiques provenant de collections particulières, trop souvent dépourvues d'inscriptions faites directement à l'encre sur les pièces ³⁶.

Carouge. Fossés burgondes. En se fondant sur des documents des Archives d'Etat du Turin et des Archives communales de Carouge, M. André Corboz ³⁷ a pu rétablir de manière sûre le tracé des fossés du Carouge du haut moyen âge, en confirmant ce que L. Blondel en avait dit en 1940 ³⁸. Il y ajoute quelques renseignements plus précis, en donnant un plan.

Lancy. La Vendée. CNS feuille 1301, Genève, coord. approx. 498.260/116.220, alt. env. 418 m. M. P. Bertrand ³⁹ a signalé en mai 1967 la destruction de la grande ferme Pillet, construite dans la seconde moitié du XVIII^e ou au tout début du XIX^e siècle sur le bord du plateau qui domine la rampe du Pont-Rouge et le cours de l'Aire.

Plan-les-Ouates. Maison Jost, 146 route de St-Julien, CNS feuille 1301 Genève, coord. env. 497.970/113.900, alt. env. 403 m. M. Albin Jost a effectué dès le mois de mai 1967 des transformations dans sa maison, qui se trouve en retrait au nord de la route, derrière un rideau de maisons ⁴⁰.

³³ M.-R. SAUTER. *Chronique 1965, 1966 et 1967, I, La Ville*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, p. 108, *addenda*.

³⁴ Jacqueline RIGOIR. *Les sigillées paléochrétiennes de Suisse romande*, dans *Revue archéol. de l'Est et du Centre-Est*, t. XVIII, fasc. 2, 1967, pp. 326-352. *Les Arpillières*, pp. 341-348 et p. 351.

³⁵ On ne connaît, comme trouvaille romaine aux Arpillières, qu'une fiole de verre, conservée au Musée, et dont la provenance n'est du reste pas certaine. R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 166. Par contre on y a découvert en 1875 une sépulture de La Tène. *Ibid.*, et D. VIOLLIER, *Les sépultures du second âge du fer sur le Plateau suisse*. Genève, 1916, p. 123, n^o 84.

³⁶ Ce nous est l'occasion de recommander aux possesseurs de tels documents de renoncer d'une part à se fier à leur seule mémoire et d'autre part à utiliser des étiquettes, toujours susceptibles de se détacher.

³⁷ A. CORBOZ, *Les fossés burgondes de Carouge en 1783*, dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 129-140. — *ASSP*, 53, 1966/67, p. 170.

³⁸ L. BLONDEL, *Carouge, villa romaine et burgonde*, dans *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 54-68 (*Les fossés de Carouge*, pp. 65-66).

³⁹ *Tribune de Genève*, 18 mai 1967, p. 5.

⁴⁰ Le premier étage de la maison a été aménagé en un musée — privé — de la « bastringue », ouvert quelques heures par semaine au public qui peut examiner la collection réalisée par M. A. Jost. Nous remercions celui-ci de nous avoir avisé de sa découverte, et de nous en avoir facilité l'examen et le relevé.

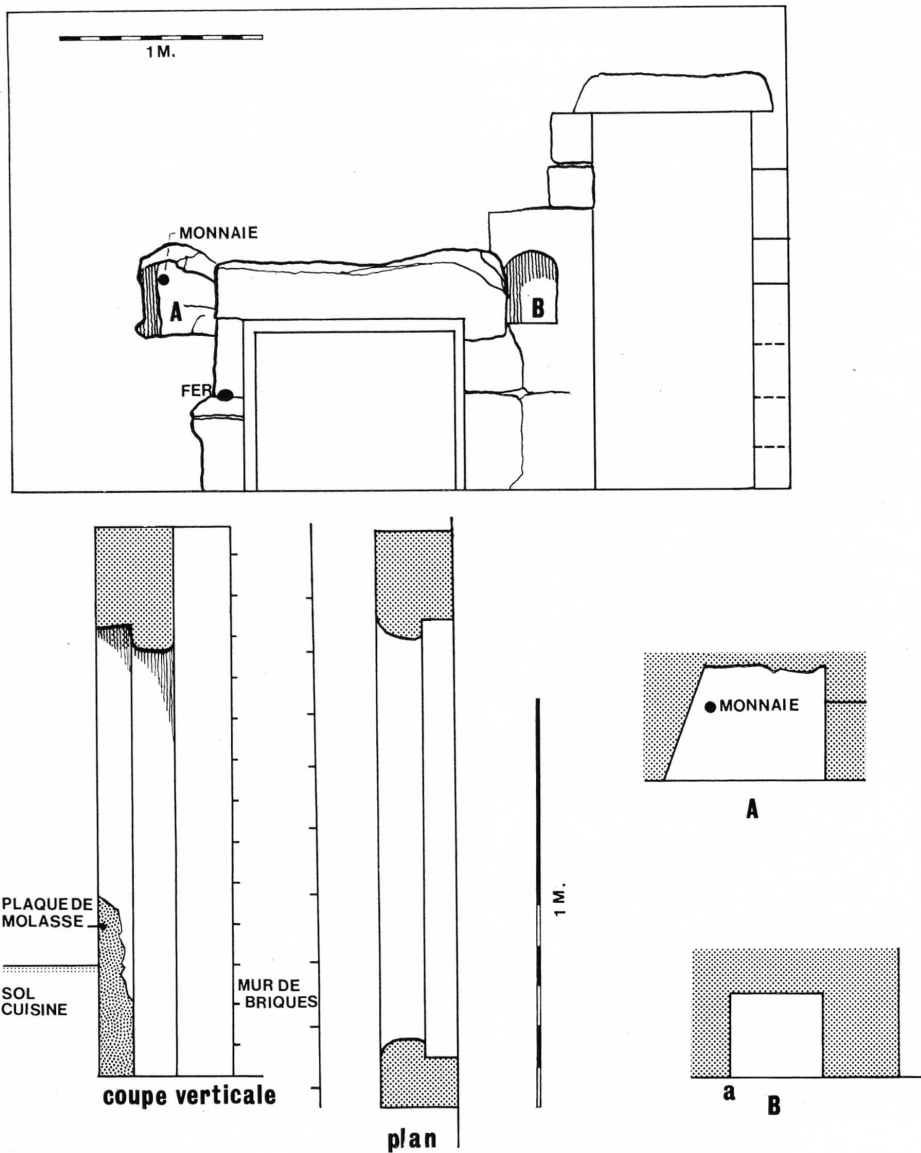


Fig. 7. Plan-les-Ouates, maison Jost. Le mur nord de la cuisine, avec les structures mises en évidence. Ech.: en haut, 1:40; en bas, 1:20.

A cette occasion il a décapé les parois de la cuisine du rez-de-chaussée, dont la porte donne au sud, avec un linteau gravé d'une date et d'initiales: 17 B + B 56. La paroi opposée (nord) a révélé une embrasure large (0,99 m) et semblant basse –

son ouverture a une hauteur de 0,82 m au-dessus du carrelage actuel – mais qui continue au-dessous de ce niveau, jusqu'à avoir une hauteur de 1,10 m, sans qu'on puisse être certain que ce soit la dimension originelle. L'encadrement mouluré de cette embrasure a une épaisseur de 0,19 m. Il y avait encore quelques débris d'une dalle de molasse verticale qui masquait primitivement cette embrasure. En outre à 0,05 m plus en arrière s'élevait un mur de briques soigneusement jointoyées. Cette embrasure, située à 1,16 m de l'angle gauche et à 0,63 m d'une porte qui la sépare de l'angle droit, était encadrée par deux niches inégales. Celle de droite, qui est voûtée, semble antérieure à la pose du linteau, qui l'entame légèrement. Quant à celle de gauche, qui devait être anciennement soulignée en bas et en haut de deux planchettes horizontales, elle était de plan trapézoïdal. Une ferrure scellée apparaît à mi-hauteur du montant gauche de l'encadrement de l'embrasure (fig. 7).

Nous devons avouer notre embarras au moment de donner une interprétation de cette structure. Il ne s'agit pas d'une cheminée, vu ses proportions originelles. Il se pose la question de savoir si cette ouverture donnait primitivement sur le sud – auquel cas le reste de la cuisine aurait été ajoutée postérieurement, ce qui serait également une explication du changement de niveau, ou plutôt vers le nord, ce qui amènerait à penser que l'embrasure a été murée lorsqu'on a ajouté à la maison sa partie septentrionale. Le style de l'encadrement ne dit pas grand-chose, d'autant plus que le linteau donne l'impression, de par son asymétrie, d'avoir été réemployé.

La hauteur est trop réduite (1,05 m) pour une porte. On pourrait penser à un ancien placard; mais la minceur de la paroi ne nous paraît pas être en rapport avec une telle idée.

Le seul élément direct de datation est une monnaie trouvée dans le remplissage de la niche de gauche. Il s'agit en réalité d'un jeton de l'Office des finances du trésorier de l'époque de Louis X, soit vers 1315. Il paraît peu vraisemblable que le mur, ses niches et son embrasure soient antérieurs à cette date; le jeton a pu être conservé longtemps avant d'être caché là.

L'examen des anciens plans ne fournit pas d'indication sûre. Le plan de 1755 du Cadastre de Savoie ⁴¹ ne donne pas d'information précise.

Troinex. Menhirs (?). CNS feuille 1300 Genève, coord. approx. 501.100/112.750, alt. env. 426 m. En 1966 la Commission des Monuments et des Sites a obtenu le classement en qualité de monuments historiques de deux pierres dans lesquelles Louis Blondel avait vu des menhirs entrant en composition dans le complexe

⁴¹ AE, *Cadastre B (Cadastre de Savoie) 20, Compezières, 1755. Plan-des-Vuates*. Il a été publié, surimposé à celui de 1923, par P. Aubert, *Types de villages genevois*, dans *Genava*, t. v, 1927, pp. 277-279 (fig. 6, plan à l'échelle approx. 1:3 300).

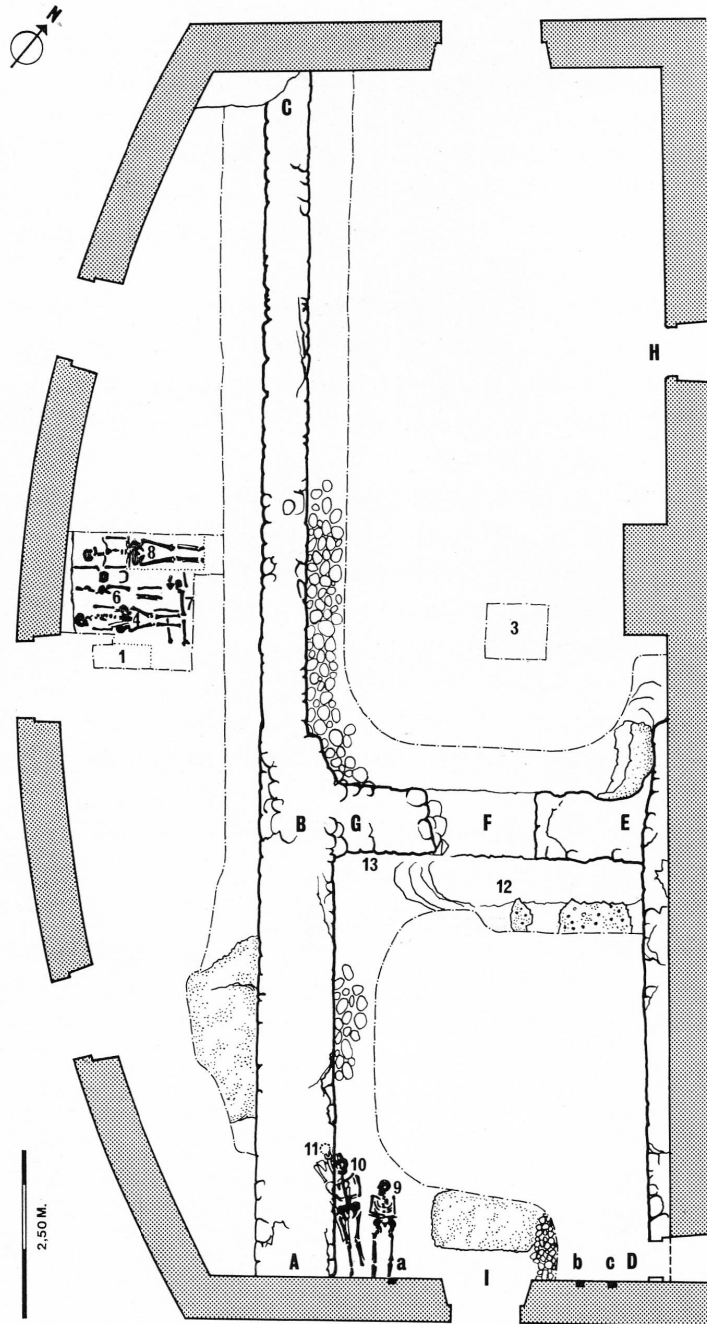


Fig. 8. Cartigny. Temple. Plan avec les fondations et les sépultures anciennes.
Pour l'explication des lettres et des chiffres, voir le texte. ·-·-, limite des fouilles. Ech.: 1:125.

mégalithique qui aurait été déployé à partir de la « Pierre-aux-Dames »⁴². De ces deux menhirs, l'un se trouverait très près de sa place originelle, à proximité immédiate de la ferme de la Pierre-aux-Dames; c'est celui que L. Blondel a désigné par C. L'autre (pierre B) avait été transporté en 1874 et abandonné à côté de la propriété Ormond à Troinex-Dessus; il y a quelques années il a été placé à côté du premier.

Ainsi donc, si l'hypothèse avancée par L. Blondel en 1943 est juste, les deux menhirs classés et réunis symboliquement sont les derniers témoins d'un ensemble important de notre région à l'époque néolithique ou à un moment non définissable de l'âge du Bronze.

Moulin à meule tournante. Il a été possible en 1966, de classer une « rebatte » – moulin à meule tournante – ancienne, qui dépendait de l'ancien moulin de Troinex, situé au lieu-dit ès Bordes. Ce moulin, connu dès le moyen âge, a été reconstruit aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette « rebatte », qui a été déposée dans le jardin de la maison, pourrait dater de cette époque⁴³.

Bardonnex. Landecy. CNS feuille 1301 Genève. *Inscription romaine.* Nous avons oublié de mentionner qu'en 1964, sur recommandation de la Commission des Monuments et des Sites, la famille Micheli a déplacé l'inscription romaine qui se trouve sur sa propriété pour l'encastrier dans un mur de la maison, sous un auvent, ce qui, en la protégeant, la rend plus visible. Rappelons qu'il s'agit de l'inscription de Publius Decius Eusunertus, qui datée de 8 av. J.-C., constitue le plus ancien document épigraphique de notre canton⁴⁴, et que Landecy a été le siège d'une importante villa romaine, placée à proximité immédiate de la route de Genève à Annecy (Boutae)⁴⁵.

Cartigny. Temple. CNS feuille 1300 Chancy, coord. 490.220/114.600, alt. env. 432 m. La restauration de ce temple a révélé la nécessité de procéder à des travaux plus importants de remise en état. C'est ainsi qu'il s'est avéré indispensable de remplacer le plancher. Ce fut l'occasion de faire quelques sondages dans le sol (octobre-novembre 1966), et de mettre en évidence des structures de fondation appartenant aux états anciens de l'église de Saint-Georges, qui a précédé le temple

⁴² *Tribune de Genève*, 17 juin 1966, p. 5. – L. BLONDEL, *L'ensemble mégalithique de la Pierre-aux-Dames à Troinex*, dans *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 57-79. Rappelons que cette pierre, bloc erratique à proximité duquel on a découvert en 1877 plusieurs sépultures sans mobilier, et qui a été sculptée à l'époque romaine de quatre figures humaines, se trouve aujourd'hui dans la cour du Musée d'art et d'histoire, après avoir été exposée pendant de longues années dans la partie sud du parc des Bastions.

⁴³ *Tribune de Genève*, 17 juin 1966, p. 5.

⁴⁴ CIL XII, 2623. – W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire*, dans *Genava*, t. IV, 1926, p. 248, n° 91 (= *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, p. 32) (Bibliographie). Pour le transfert, voir *Tribune de Genève*, 4 novembre 1964, supplément, p. VII.

⁴⁵ Bibliographie dans R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 174. Voir aussi L. BLONDEL, *Genève, nœud de circulations routières. La route romaine d'Annecy à Genève*, dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur A. Babel ...*, Genève, 1963, t. I, pp. 61-68.

(construit en 1772). L'exploration archéologique n'a malheureusement pu être conduite que de manière très sommaire et incomplète ⁴⁶.

Fondations et murs. (fig. 8). Il est apparu un mur de fondation, parallèle à l'actuelle paroi nord-est et traversant l'église dans toute sa plus grande dimension (ABC). Il a une épaisseur variable, plus large dans sa partie sud-est (AB, 1.10-1.20 m) qui paraît représenter l'état le plus ancien; cette plus grande épaisseur est visible aussi à la base de la paroi nord-est sous la forme d'une banquette (DE) dépassant le mur actuel d'env. 0,35 m. On peut penser que ces murs supportaient une voûte.

Un mur transversal (EFG) épais d'un m joint ces deux murs latéraux auxquels il se relie en formant un segment de cercle terminé par un décrochement (en B et E) où l'on peut voir la fondation d'un retrait. Il présente en son milieu (G) une dépression qui est peut-être en rapport avec un seuil de porte. A l'angle est de l'église on a dégagé les deux premières assises d'une porte latérale (D) donnant sur l'annexe. Le montant de droite en est partiellement inscrit dans la paroi sud-est de l'église.

On est tenté d'attribuer au premier état ainsi identifié (avec réserve) un élément architectural découvert lors de l'enlèvement du crépi qui recouvrait le mur sud-est (AD). A 0,60 m de l'angle est est apparu, dans le tiers supérieur de la paroi, un segment d'arc qui pourrait être le dernier vestige d'une nervure de voûte marquant l'amorce d'un chœur sinon d'une abside (fig. 9). Le reste de ce mur — moins épais que ceux dont nous avons parlé — serait plus récent; on peut en voir une autre démonstration dans le fait qu'un des squelettes médiévaux de cette zone (n° 9; *v. infra*) a la moitié de ses tibias et ses pieds détruits par le mur de fondation sud-est. Seuls des sondages de l'autre côté, derrière le temple, permettront de se faire une idée de la forme qu'avait l'extrémité sud-est de la première église de Cartigny, dont seuls subsisteraient donc, dans l'état actuel de nos connaissances, les murs AB, DE et FH, et la portion du mur sud-est qui conserve le segment d'arc ⁴⁷. Cette église, comme la suivante, était orientée selon un axe sud-sud-est/nord-nord-ouest (140° SE).

En seconde étape on a prolongé les murs latéraux vers le nord-ouest, en en restreignant l'épaisseur (0,70 m). Du mur sud-ouest il n'a été reconnu que les

⁴⁶ Nous remercions M. P. Bertrand, membre de la Commission des monuments et des sites, qui, en notre absence, a pris les premières mesures destinées à permettre des constatations d'ordre archéologique. Le relevé des fondations a été réalisé par M. G. Deuber, de l'Institut d'histoire de l'art au moyen âge. Nous devons à M. Ch. Bonnet des photographies des particularités observées dans les murs, ainsi qu'une rapide étude de celles-ci. Les squelettes décelés au cours des travaux ont été dégagés par MM. P. Chatelard, assistant, et C. Magnenat, préparateur à l'Institut d'Anthropologie. — *Tribune de Genève*, 26 octobre et 8, 15 et 23 novembre 1966, p. 5.

⁴⁷ Un sol de béton posé sur un lit de pierres roulées doit correspondre à cette église; il a été repéré à l'extrémité sud-est et le long du mur transversal.

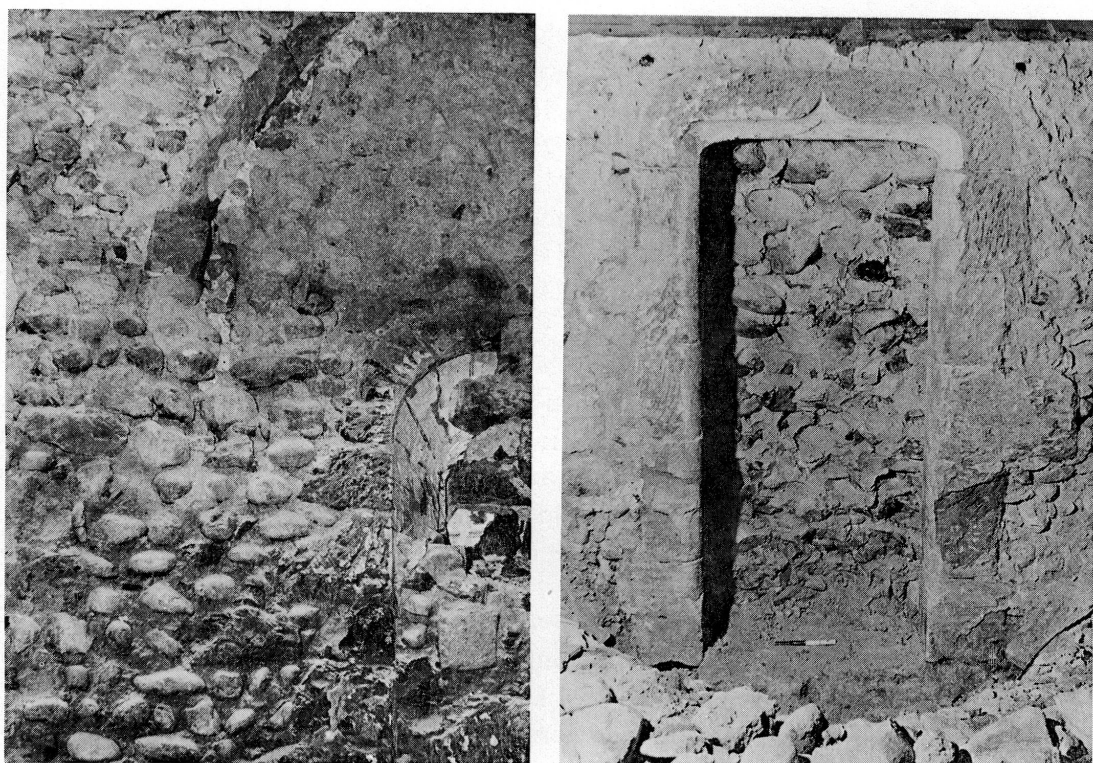


Fig. 9 et 10. Cartigny. Temple.

9. Partie gauche du mur sud-est, montrant un segment de nervure de voûte (v. plan, fig. 8, c) et l'encadrement de la fenêtre romane gauche (b).
10. Porte gothique du mur nord-est (photos Ch. Bonnet).

fondations (BC), tandis que son répondant nord-est se confond avec celui de l'église actuelle.

Le nettoyage de ce mur a révélé, à 8 m de l'angle nord du temple, une porte à linteau en accolade, du XIV^e ou du XV^e siècle; son seuil se trouvait à env. 0,60 m plus bas que le sol actuel (fig. 10). Elle devait donner accès aux annexes. Plus près de l'angle nord une ouverture ancienne avait été comblée, entre autres par une piscine liturgique gothique⁴⁸.

Il se peut que le mur transversal sud-est, délimitant actuellement le fond du temple, ait été construit en même temps que les murs de cette deuxième église, qui aurait été de ce fait privée d'abside. Ce mur a de toute façon subi de sérieux remaniements. C'est ainsi que sous le crépi sont apparus les restes de l'encadrement

⁴⁸ Cette ouverture est aujourd'hui aveuglée; la piscine liturgique a été encastrée dans l'ancienne porte à l'angle est, qui a aussi été bouchée.

de deux fenêtres en arceau, qui avaient été partiellement démolies et aveuglées plus tard en établissant une fenêtre centrale. Des vestiges d'enduit blanc recouvraient encore la voûte et les côtés de ces fenêtres, et localement on a pu observer des traces de lignes noires imitant des joints de pierres. Au-dessus de la voûte de la fenêtre du côté est on a distingué les traces d'un motif géométrique en noir et rouge.

Ce second état correspond-t-il à l'église que visita, le 13 mars 1412, l'évêque de Genève, Jean de Bertrand? De ses constatations et décisions, retenons la mention qu'il fait en passant du chœur et de la nef où les paroissiens auraient pris la liberté d'entreposer leurs coffres ⁴⁹.

D'autres modifications postérieures nous sont révélées par la présence, en ré-emploi comme linteau de la grande fenêtre centrale signalée ci-dessus, d'une pierre portant la date 1702. Une recherche dans les archives permettrait peut-être de savoir à quoi correspond ce document; ce ne peut être à une transformation importante. Celle-ci est bien attestée: c'est la reconstruction fondamentalement nouvelle de 1772 ⁵⁰. C'est de ce moment en effet que date l'édification d'un temple plan-convexe ⁵¹, correspondant à une doctrine théologique et architecturale neuve, réalisée avec succès à la Fusterie (1714) et à Chêne-Bougeries (1757) mais qui prend ici un caractère particulier: en effet il a fallu à Cartigny démolir le mur sud-ouest pour construire, de 0,70 à 3 m plus à l'ouest, le mur incurvé, en empiétant sur le bord du cimetière et en employant de nombreux matériaux du mur ainsi détruit.

Sépultures. Les sondages limités auxquels nous avons fait procéder ont fait apparaître des squelettes humains. Ils se répartissent en deux séries chronologiquement sûres sinon précises: les uns sont médiévaux, les autres doivent dater de l'époque de la dernière construction ou d'un peu avant, disons du XVIII^e siècle. Les squelettes médiévaux sont au nombre de cinq. Trois d'entre eux (n^{os} 9, 10 et 11) gisaient contre le mur sud-est, et sont en relation avec la première église romane, à moins qu'ils soient même plus anciens. En effet les squelettes 10 et 11 se trouvaient, l'un au-dessous de l'autre, en partie cachés sous les fondations du mur sud-ouest de cette église et avaient été endommagés par la construction de ce mur. Ils sont orientés selon l'axe longitudinal de celle-ci, la tête au nord-ouest, couchés sur le dos (n^{os} 9 et 10) ou versé un peu sur le côté droit (n^o 11). Les ossements d'un quatrième sujet (n^o 3) probablement médiéval ont été recueillis en dégageant le mur

⁴⁹ AE, Visites épiscopales, vol. I, p. 71: « *Inhibuit ne ulterius aliquas archas in dicta ecclesia tenere presumant, sed ipsas archas omnes in choro et navi ecclesie existentes ... eiciant.* » Voir P. BERTRAND dans *Tribune de Genève*, 2.5.1967, p. 5, et *La Vie protestante*, 28 avril 1967, p. 20.

⁵⁰ J. MARTIN, *Histoire et traditions de Cartigny*, Genève, 1946, pp. 78-79.

⁵¹ La comparaison des plans de 1763 et de 1784 montre bien cette métamorphose; elle suscite en outre une question: le plan de l'église en 1763 présente une forme trapézoïde, avec l'angle nord aigu; or rien dans les fondations retrouvées ne l'explique. AE, *Cadastre B 62, Plans des territoires de Cartigny et de la Petite Grave 1763*, plan 20; et *Cadastre B 79, Plans de vérification de Cartigny et de la Petite Grave par MAYER 1784*, plan 26.

transversal, près de B; ils pourraient appartenir à la deuxième église. Le cinquième squelette (n° 13) attribuable à l'une des premières églises a été prélevé par un ouvrier devant la chaire, à env. 2,50 m du mur sud-est, à une profondeur approximative de 1,20 - 1,70 m; cette dernière indication nous paraît justifier notre attribution ⁵².

Les squelettes du XVIII^e siècle (ou un peu antérieurs) représentent 7 sujets au moins (n°s 1, 2, 4, 5, 6, 8 et 12). Ils étaient inhumés sur le dos, dans des cercueils (dont il subsistait quelques traces). Leur orientation est perpendiculaire aux premiers (sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest). L'inhumation des plus complets d'entre eux (n°s 4 et 8) avait perturbé les squelettes antérieurs, qui sont incomplets. Les six premières sépultures étaient groupées près de la porte placée au milieu de la paroi incurvée; il doit s'en trouver encore tout le long de cette dernière. S'agit-il de tombes du cimetière qui jouxtait l'église ⁵³, et qui auraient été englobées dans le nouveau temple élargi? Ou faut-il y voir des personnages ensevelis dans ce sanctuaire? Cette interprétation ne fait pas de doute pour le septième squelette (n° 12; un enfant de plus de 12 ans), qui a été découvert en pleine église en dégagant le mur transversal médiéval. Si nous l'attribuons à la seconde série c'est parce qu'il avait conservé la plus grande partie de sa chevelure blonde, et des débris d'une couronne où se distinguent encore des feuilles naturelles et des crochets de fin fil de fer et de bronze; il subsistait quelques clous et des éléments de ferrure de son cercueil ⁵⁴.

Un autre squelette ⁵⁵ est plus difficile à dater. Il se trouvait dans la zone ouest; il est incomplet, ayant été atteint, lors de l'inhumation des cadavres 4, 6 et 8, et il n'en subsistait plus qu'une partie du bas du tronc et des jambes. Comme il présente la même orientation (nord-ouest/sud-est) que les squelettes médiévaux, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un sujet enseveli en-dehors de l'une des églises antérieures au temple de 1772.

Ces quelques constatations, ainsi que les essais prudents d'interprétations proposés, rendent sensible l'intérêt qu'il y aurait eu à procéder à des fouilles systématiques, non seulement sous l'église mais aussi sous la cure et autour du double édifice. Ce n'est qu'à ce prix qu'on aurait pu espérer comprendre l'histoire des

⁵² Sexe et âge des squelettes, avec leur cote à l'Institut d'Anthropologie: n° 9, féminin adulte (1966-21); n°s 10, 11, 13 et 3, masculins adultes; n° 3, féminin adulte, (1966-22, 23, 27 et 13).

⁵³ Dans les plans de 1763 et de 1784 (*v. supra*, p. 21, n. 51) le mot *cimetière* est placé au nord de l'église; cela n'exclut pas qu'il se soit étendu aussi à l'ouest.

⁵⁴ Les squelettes près de la porte gisaient à 0,60-1,20 m env. au-dessous du plancher de l'église, correspondant à peu près à la surface du sol extérieur. Squelettes: n° 1, enfant d'env. 5 ans; n° 2, nourrisson de 0 à 3 mois (se trouvait au-dessus de la tête du n° 8); n° 4 féminin adulte; n° 5, nourrisson de moins d'un an (à peu près au même endroit); n° 6, féminin adulte; n° 8, masculin adulte. N° 12, enfant (Cotes: 1966-11, 12, 14, 15, 16, 20 et 35). La plupart des squelettes trouvés dans le temple ont été exhumés après relevé et photographie.

⁵⁵ N° 7, masculin adulte (1966-19).

églises successives de Saint-Georges et de leurs annexes. Le temps a manqué pour cela, mais aussi la présence d'une équipe de spécialistes⁵⁶. Il nous reste donc à recommander au responsable de l'archéologie genevoise qui sera en fonction lors de la prochaine restauration du temple de Cartigny de prêter toute son attention au sous-sol de ce site ecclésial important.

Au Trabli ou Trablier. Coord. 490.590/114.720, alt. env. 430 m. *Squelette humain.* En procédant à la réfection complète de la maison de M. Alexandre Duchemin, ancienne ferme sise à l'extrémité nord-est du village, on a découvert en mai 1866 la partie supérieure d'un squelette humain. Il gisait immédiatement sous le fond du mur de fondation à l'intérieur de l'angle est de la maison, à 0,40 m de profondeur. Son orientation, au dire des ouvriers, était NW – SE. Il n'y avait aucun appareil. Nous n'avons pas jugé utile de creuser de l'autre côté du mur pour retrouver la partie inférieure de ce squelette, qui peut être daté d'avant la construction de la maison. Celle-ci est composée de deux bâtiments, dont celui sous lequel gisait le squelette avance plus en direction de la route. L'autre porte, sur la clef de voûte d'une porte de grange, la date 1753 surmontée des initiales A. V. (André Vuarin)⁵⁷. L'ensemble de la maison figure sur le plan de vérification de 1784⁵⁸. S'il n'est pas douteux que le squelette mis au jour en 1866 est antérieur à 1750, il est pratiquement impossible de dater plus précisément son inhumation. Elle ne nous paraît pas préhistorique. Il ne s'agit pas d'une sépulture en groupe, comme c'est le cas dans l'église et autour (cimetière désaffecté)⁵⁹, du moyen âge au XVIII^e siècle, ou au lieu-dit Vorpillaz⁶⁰ où l'on a découvert des tombes d'âge romain, soit en pleine

⁵⁶ Notre politique a consisté ces dernières années à éviter d'entreprendre des fouilles d'envergure dans les églises (ce fut le cas à Saint-Germain à Genève) tant que les travaux de restauration ou d'installation de chauffage ne menaçaient par le sous-sol. Les exigences de l'archéologie moderne sont trop strictes pour qu'on puisse se contenter d'excaver rapidement, en faisant des plans rapides. Il y faut beaucoup de temps et d'argent, ainsi que des spécialistes de ce genre de recherches. Si ces conditions ne peuvent pas être remplies, il est préférable de laisser le soin de faire des fouilles aux archéologues des générations à venir.

⁵⁷ W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire*, dans *Genava*, t. VI, 1928, p. 244, n° 851. (= *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, p. 360). Cet auteur indique que cette inscription se retrouve, accompagnée d'un cœur, sur un linteau de la maison voisine, qui appartenait au même propriétaire.

⁵⁸ AE, *Cadastre B 79 (1784)*, plan 25 (*v. supra*, p. 21, n. 51). Le plan général de Cartigny a été transcrit et publié – à l'échelle approximative de 1:3 400 – par P. AUBERT, *Types de villages genevois*, dans *Genava*, t. V, 1927, fig. 19, p. 297; la maison y figure, tout à gauche, la troisième à partir du bas. – Chose curieuse le plan de 1763 offre une disposition toute différente: l'angle est occupé par une petite maison, alors que le reste de la parcelle ne comporte que des jardins. Il se pourrait donc que la clef de voûte datée de 1753 provienne de la maison voisine. AE, *Cadastre B 62, 1763*, plan 19 (*v. supra*, p. 21, n. 51).

⁵⁹ *Vide supra*, p. 22. L'emplacement de ce cimetière est à 300 m à l'ouest-sud-ouest du squelette.

⁶⁰ P. CAILLER et H. BACHOFEN, *Cimetière antique de Cartigny, fouilles au lieu-dit « Vorpillaz »*, dans *Genava*, t. II, 1924, pp. 94-98 (bibliographie). Une distance de 1 km 150 sépare ce site du squelette de 1866. Rappelons que parmi les sépultures les auteurs en ont découvert une que son pauvre mobilier permet d'attribuer au Néolithique.

terre, soit en appareil de dalles de molasse ou en tuiles. Faut-il attribuer la présence du squelette à un fait de guerre ou de brigandage, peut-être en rapport avec l'histoire mouvementée du château de Bonivard qui se dressait quelque 200 m plus au nord? S'agit-il d'un pestiféré enseveli hâtivement? ⁶¹ Avouons notre ignorance.

Revenant à la propriété dans laquelle s'est faite la découverte qui suscite notre perplexité, signalons encore qu'en démolissant une petite annexe contre la route il a été mis en évidence, à 3,75 m du mur formant limite avec la route, presque dans le prolongement du mur nord-ouest de la maison, un puits fait de boulets, d'un diamètre de 0,95 m et profond de 3,30 m.

Avusy. Sézegnin. CNS feuille 1300 Chancy, coord. approx. 498.820/111.320, alt. env. 425 m. En creusant à côté du garage construit récemment derrière sa maison, au sud de la jonction des routes de Soral et de Laconnex, dans un talus sableux, M. Manigley découvrit, au début de juin 1967, des ossements humains. On est là au bord de la terrasse qui domine le vallon de la Laire. Un examen minutieux, effectué par M. P. Chatelard, assistant à l'Institut d'Anthropologie, a montré que ces ossements incomplets devaient se trouver en position remaniée dans une couche de cailloutis, sous une épaisseur de 0,60 à 0,80 m; un crâne isolé, trouvé plus bas, devait être tombé récemment.

Rien ne permet de dater ces restes squelettiques. Faut-il les mettre en relation avec les sépultures en pleine terre découvertes en 1934 « dans la propriété de M. François Rouiller, droit au-dessus du moulin de Sézegnin » ⁶²? D'autres ont été mises au jour au même endroit (au-dessus du moulin de Veigy) en 1961, cette fois dans des tombes à dalles avec fond en tuiles de type romain ⁶³. Mais on est là à quelque 500 m de Sézegnin, et cela ne permet pas d'attribuer à l'époque romaine ou au moyen âge les ossements humains de 1967.

Athénaz. Coord. 489.380/112.300, alt. 425 m. M. P. Bertrand ⁶⁴ a attiré l'attention sur la tour incluse dans le mur de clôture de la propriété au sud de la place d'Athénaz. Il a pu constater que sur un plan de 1728 cette ancienne propriété du couvent de Saint-Victor était « encluse de mur » et comportait deux bâtiments parallèles, séparés par une cour, à peu près du même format que les édifices d'aujourd'hui. La tour est nettement indiquée et sur le cadastre français de 1810, elle sera portée comme « pigeonnier ». Sécularisée à la Réforme, elle sera propriété, en 1728, de la famille Alaret, bourgeois de Genève, dont une descendante épousera l'architecte Michel Billon auquel on doit le premier plan précis de la ville de Genève.

⁶¹ Il y eut d'assez nombreuses épidémies de peste à Genève, et certaines ont atteint Cartigny. L. GAUTIER, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, dans *M.D.G.*, xxx, 1908; ID. *La dernière peste de Genève (1636-1640)*, dans *M.D.G.*, xxiii, 1888, pp. 1-61 (v. p. 55). — J. MARTIN, *Histoire et traditions de Cartigny*, Genève, 1946 (v. p. 60).

⁶² L. BLONDEL, *Chronique 1934*, dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 52.

⁶³ ID., *Chronique 1960-1961*, dans *Genava*, n.s., t. IX, 1961, pp. 12-13.

⁶⁴ *Tribune de Genève*, 21-22 mai 1966, p. 3.

C. HORS DU CANTON (HAUTE-SAVOIE)

Valleiry. La Joux (canton et arrondissement de Saint-Julien). CNS au 1:100.000, feuille 45, Haute-Savoie, coord. 487.200/109.600. Carte de France au 50.000^e, file xxxiii-29 Saint-Julien-en-Genevois, coord. Lambert env. 881.500/131.900. Alt. 440 m. M. Colin Martin, le numismate lausannois bien connu, a publié en 1965⁶⁵ les éléments constitutifs d'un dépôt monétaire du milieu du xiv^e siècle découvert par M. Léon Duparc, il y a une cinquantaine d'années, dans un jardin potager du hameau de La Joux sis à mi-chemin entre Chaney et Valleiry, à 700 m au sud de la frontière. Les monnaies se trouvaient dans « une boîte en métal très oxydée », disparue depuis. Elles étaient au nombre de 156, et se répartissaient de la manière suivante selon les ateliers et l'époque d'émission :

Evêché de Genève	xiii ^e –xv ^e siècle	35
Barons de Vaud (Nyon)	1284–1350	1
Evêché de Lausanne	xiii ^e –xv ^e siècle	93
Comtes et archevêques de Lyon	xii ^e –xiii ^e siècle	1
Archevêques de Vienne en Dauphiné	xii ^e –xiv ^e siècle	1
Philippe II, roi de France	1270–1285	1
Commune d'Asti (Piémont)	xii ^e –xiv ^e siècle	23
République de Gênes	1139–1339	1

M. C. Martin est d'avis qu'il s'agit d'un enfouissement fait par un habitant du hameau; il le situe vers 1350, en se fondant sur l'absence de toute pièce des comtes de Genevois, ceux-ci n'ayant commencé à frapper monnaie qu'en 1356. Il souligne aussi l'absence de monnaies de Savoie, due soit à la relative rareté de ce numéraire à cette époque, soit « à une certaine méfiance à l'égard de ces trop envahissants voisins ». La présence de monnaies d'Asti, dont les banquiers établirent dès la fin du xiii^e siècle des comptoirs (des *casane astense*) à Genève, dans la région du Léman et en Valais, atteste la confiance accordée à leurs émissions.

L'auteur de cette intéressante étude compare ce dépôt à celui, tout proche, mais plus récent d'un siècle, de Feigères⁶⁶, et il relève de fortes différences dans leur composition, puisque la Savoie y figure pour 52% (La Joux 0), Lausanne pour 12% (60%), l'Italie sans Asti pour 25% (2,6%), Asti pour 0,1% (14,5%), Genève et Vaud pour 0 (22,5 et 0,6%).

⁶⁵ C. MARTIN, *La trouvaille monétaire de La Joux non loin de Saint-Julien en Genevois*, dans *Revue suisse de Numismatique*, vol. XLIV, 1965, pp. 22-28.

⁶⁶ A 8 km à l'est et non 3,5 km comme indiqué par erreur. Ce trésor de 921 pièces a été publié par J.-D. BLAVIGNAC, *Notice historique sur les monnaies trouvées dans le trésor de Feigères*, dans *M.D.G.*, t. VI, 1848 pp. 153-162.

